



Poitiers, 14 septembre 2022

Aménagement du carrefour de Longève à Dissay

Valérie CHEBASSIER et Jérôme NEVEUX, Conseillers Départementaux du canton de Jau-nay-Marigny, ont présenté, le mercredi 14 septembre, le chantier d'aménagement du carrefour de Longève, sur la RD 910, à Dissay. Débutés à la fin du mois d'août, pour un peu moins de deux mois, les travaux doivent notamment permettre d'améliorer la sécurité des routes départementales et de ses usagers.

Etaient également présents Gilbert BEAUJANEAU, Vice-Président du Département de la Vienne en charge des Routes et de la Mobilité, Gérard PÉROCHON, Rapporteur de la Commission des Routes et de la Mobilité et Michel FRANCOIS, Maire de Dissay.

L'opération d'aménagement du carrefour de Longève se situe hors agglomération sur la RD 910, au carrefour formé avec les voies communales ; du chemin de la Pallu et des marais de Longève sur la commune de Dissay. Cette route prioritaire, classée à grande circulation, supporte **un trafic journalier d'environ 13 700 véhicules dont environ 6% de poids lourds.**

Sa configuration actuelle relevant de concepts anciens avait nécessité de mettre en place une interdiction de tourner à gauche sur chacune des voies communales afin de sécuriser les manœuvres vers Poitiers et Châtelleraut. De plus, les voies communales qui abordent ce carrefour sont en rampe, ce qui rend les manœuvres d'insertion plus lentes sur la RD 910, notamment vers Poitiers, pour les poids lourds.

L'aménagement vise donc à améliorer la sécurité des usagers en :

- ✓ Respectant les principes de conception d'aménagement d'un tourne à gauche
- ✓ Diminuant la largeur de franchissement du carrefour par occultation de la voie rapide venant de Châtelleraut
- ✓ Remontant l'intersection du chemin de la Pallu sur la voie lente actuelle de la RD 910
- ✓ Matérialisant les approches sur le carrefour par marquage d'une seule voie
- ✓ Créant des ilots bordurés sur l'ensemble de l'aménagement afin de le rendre plus perceptible
- ✓ Sécurisant le parking du restaurant La Cave par la création d'un nouvel accès

L'aménagement a commencé **le 29 août dernier** par la réalisation du nouveau tourne à gauche, puis celle de la couche de roulement et le réaménagement de l'entrée du restaurant La Cave, situé à proximité. A la fin de l'opération, une nouvelle signalisation intégrant les sorties riveraines à l'approche du nouveau carrefour sera réalisée.

La signalisation temporaire pour les travaux est assurée par les équipes de la Direction des Routes, Subdivision de Poitiers-Futuroscope avec la mise en place de basculements de

voies, d'alternats manuels ou par feux. Les manœuvres sur le tourne à gauche sont interdites jusqu'à la fin de l'opération. Les voies communales raccordées sur le carrefour sont fermées à la circulation pendant la durée des travaux, des **déviations sont mises en place** pour rejoindre le giratoire de Dissay sur la RD 910 pour la voie communale du chemin des Marais, pour rejoindre la RD 15 puis la RD 910 dans la commune de Dissay pour la voie communale du chemin de la Pallu.

Chiffré à 340 000 €, ce chantier est cofinancé par Grand-Poitiers Communauté Urbaine au titre des voies communales de Dissay à hauteur de 60 000 €. Le Département de la Vienne, maître d'ouvrage assure le **financement principal de l'opération soit 280 000 €**.